



**Direction Générale des
Services du Département**
Direction des Finances

2011-CP-3795

Service des Subventions et Garanties
d'Emprunt

Affaire suivie par : D. HAROUTUINIAN
Poste: 71-96

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 septembre 2011

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ACCORDÉE À LA SECTION
DE SAINT-CYR-L'ECOLE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS
D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC POUR L'ACQUISITION D'UN DRAPEAU**

POLITIQUE SECTORIELLE : ACTION SOCIALE

SECTEUR D'INTERVENTION : AUTRES ACTIONS A CARACTERE SOCIAL

PROGRAMME : SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS

DONNEES FINANCIERES	CP 2011
MONTANT ACTUALISE	83 000 €
MONTANT DEJA ENGAGE	39 896 €
MONTANT DISPONIBLE	43 104 €
MONTANT RESERVE POUR CE RAPPORT	435 €

La section de Saint-Cyr-l'Ecole de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG-CATM) a fait l'acquisition d'un nouveau drapeau.

L'association sollicite l'aide financière du Département pour cet achat.

Conformément à la délibération du 24 octobre 1997, l'aide départementale, dans ce cadre, est de 50% d'une dépense plafonnée à 1 070 euros H.T.

En l'occurrence, le prix du drapeau s'élève à 869,78 € HT.

Aussi, je vous propose d'allouer à la section de Saint-Cyr-l'Ecole de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc une subvention de fonctionnement d'un montant de 435 euros.

Si vous en êtes d'accord, je vous invite à délibérer dans les termes suivants :